

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er décembre 2014

Présents : M Camille MARIE, Maire.

M Éric de LAFORCADE (arrivée 20h30), Mme Martine CORBIERE, Mme GOUESLARD Pierrette, adjoints

M PAUMIER Mickaël, M LETROUVE Bernard, M HEURTAUX Daniel, LETASSEY Georges, Mme DOUBLET Gisèle, Mme LADROUE Alexandra.

Etait absent excusé : M GUILLOCHE

Etait absent :

Procuration :

Secrétaire de séance : Mme Martine CORBIERE

Date de convocation : le 21 novembre 2014

Lecture du compte rendu du 3 novembre 2014 n'appelle aucune observation. Il est adopté.

1) DEL011214-01 /Statut du personnel : Délibération portant sur la modification de la durée hebdomadaire de travail

Le maire expose au conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif territorial permanent à temps non complet

Après avoir entendu le Maire et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal

- DECIDE de porter, à compter du 1er janvier 2015, de 17h00 à 17h30min le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'adjoint administratif territorial.
- PRECISE que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice 2015

2) DEL011214-02/FINANCES : Subvention ESTQC

M le maire présente au conseil le bilan de l'ESTQC. Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter d'attribuer pour l'année 2014 la somme de 650€

3) Délibération sur les tarifs communaux 2015

- DEL011214-03/Location de la salle polyvalente et du matériel

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : de fixer comme suit le tarif de la location de la salle polyvalente pour l'année 2015 :

	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Pour un repas	80.00 €	100.00 €
Pour un vin d'honneur	25.00 €	25.00 €
Supplément chauffage	30.00 €	

Article 2 : de fixer comme suit les tarifs de mise à disposition des tables, bancs et chaises aux habitants de la commune :

- La table : 2.30 €
- La chaise : 0.50 €
- Le banc : 1.20 €

- **DEL011214-04/Concession cimetière :**

Le conseil municipal décide de fixer le tarif de la concession à 150€

- **DEL011214-05/Vente d'herbe (route de Gavray) :**

Le conseil décide de fixer la vente d'herbe route de Gavray à 2€ l'are

- **DEL011214-06/Assainissement collectif et non collectif**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de voter les tarifs de redevance assainissement 2015 comme suit :

	Assainissement Collectif	Assainissement non collectif
Année	2015	2015
Prime fixe	120€	90€
Prix du m3	2.80€	1.87€

DEL011214-07/FINANCES/Délibération fixant la durée d'amortissement des études d'assainissement comptabilisées sur le budget principal

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'amortir ces études pour une durée de 1 an.

DEL011214-08/Achat d'un bureau pour le secrétariat

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide l'acquisition d'un bureau pour le secrétariat

La séance est levée à 22 H50

<u>MARIE Camille</u>	<u>DE LAFORCADE Éric</u>	<u>CORBIERE Martine</u>	<u>GOUESLARD Pierrette</u>
<u>PAUMIER Mickaël</u>	<u>LETROUVE Bernard</u>	<u>LADROUE Alexandra</u>	<u>HEURTAUX Daniel</u>
<u>LETASSEY Georges</u>	<u>GUILLOCHE Anthony</u> <u>ABSENT EXCUSE</u>	<u>DOUBLET Gisèle</u>	